

BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION DES D.D.E.N. DE L'AUBE

Janvier 2017



Éditorial

Heureuse ou exclusive,
l'Identité de la France,
encore d'actualité !

Pour le grand historien Fernand Braudel (cf « l'Identité de la France »), la France s'est construite dans l'espace (la géographie) et le temps (l'histoire), avec des frontières qui ont changé plusieurs fois, suite à des guerres et des traités. Des frontières, certes, mais ouvertes, d'où **l'héritage laissé par les différents peuples** qui les ont franchies successivement. **Les Gaulois**, des Celtes, ont laissé une langue (le Breton), le travail du bois et la métallurgie. (La Gaule était très boisée).

De la conquête romaine, il reste des constructions (des routes pavées, des monuments, tels les arènes de Nîmes, le Pont du Gard...), mais aussi la marque du latin dans notre langue, la notion de droit, des institutions (ex. le Sénat), le mot de République, nom de notre système politique actuel. Les Romains nous ont en outre transmis ce qu'ils avaient appris eux-mêmes au contact de la Grèce qu'ils avaient conquise, en particulier ce qui touche au domaine politique et social (les notions de cité, citoyen, la démocratie, la monarchie, ou l'anarchie, l'aristocratie, la ploutocratie... mais aussi la philosophie, le théâtre.

Il y eut aussi **l'apport des invasions Barbares** (c'est-à-dire les étrangers); par exemple la Bourgogne, c'est le nom hérité des Burgondes, et surtout, la France est l'héritage des Francs.

Retenons encore, grâce aux **contacts avec les Arabes**, l'usage du zéro et des chiffres « arabes » dans la numération et l'introduction de l'algèbre.

Tout cela en général avant, et en plus, de **l'héritage judéo-chrétien**, évidemment très important, sur le plan religieux essentiellement, mais aussi dans le domaine de la pensée et de l'Art, particulièrement au Moyen-Âge (les cathédrales, les abbayes, avec leurs sculptures, leurs vitraux).

En dehors des apports extérieurs, l'Identité de la France c'est aussi, au 18ème siècle, l'influence importante de la **Philosophie des Lumières**, avec Jean-Jacques Rousseau (idées des droits naturels de l'Homme, de liberté, d'égalité), Montesquieu (théorie de la séparation des pouvoirs, exécutif, législatif, judiciaire), Diderot (l'Encyclopédie permit de rassembler et divulguer l'en-

semble des connaissances du moment), Voltaire (qui défendit des protestants victimes de l'intolérance religieuse). Cette philosophie des Lumières inspira la Révolution de 1789 (la prise de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal, le 14 juillet apporte en principe la liberté, l'abolition des privilèges, le 4 août débouche sur l'égalité, l'une et l'autre codifiées dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août; la fête de la Fédération le 14 juillet 1790, symbolise, elle, la fraternité et l'unité nationale).

L'époque contemporaine a vu l'arrivée d'autres Européens, qui, bien que majoritairement catholiques, n'ont pas toujours été bien accueillis, étant accusés de prendre le travail des Français, tels les « Pollacks » venus travailler dans les mines du Nord, ou les « Ritals » dans le Midi, fuyant l'Italie fasciste. Ils furent intégrés petit à petit. Plus tard, après la décolonisation, sont arrivés des gens d'origine plus lointaine, d'Asie, d'Afrique, pour travailler, et de nos jours pour fuir guerres et massacres; adeptes souvent d'une autre religion, l'Islam, leur intégration est plus difficile, mais pas impossible !

Il faut expliquer à ces nouveaux arrivants, ce qu'est l'Identité de la France, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs pour tous les habitants.

C'est-à-dire :

- **les valeurs de la République** : la liberté (de conscience d'abord), l'égalité des droits (quels que soient le sexe, la couleur de peau, les convictions philosophiques), la fraternité.
- **les symboles** : la langue française (même s'il existe des langues régionales), le drapeau, l'hymne national, la fête nationale du 14 juillet.
- **le principe de laïcité** (spécificité française, qui existe d'ailleurs dans quelques autres états). Il faut vaincre les peurs, montrer que ce principe n'est pas incompatible avec l'Islam, car il permet à tous les habitants de France de vivre ensemble en se respectant mutuellement. Ce principe n'a nul besoin de qualificatif, ni d'être transformé (on peut s'inquiéter de la prise de position de la hiérarchie catholique, qui voudrait revenir sur la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État, s'accommodant ainsi d'une société communautariste?)

Le principe de laïcité est devenu une des composantes essentielles de l'Identité de la France, car la Morale laïque, (cf Henry Pena Ruiz, philosophe spécialiste des questions touchant la laïcité), « c'est la visée de l'intérêt général, du bien commun à tous ».

La Présidente

Raymonde CHARPENTIER



Au seuil de l'An 2017, Madame la Présidente de l'Union auboise, ainsi que les membres du Bureau départemental, présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale et à leurs familles, à Mesdames et Messieurs les Maires et les conseillers municipaux ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Directeurs et adjoints des diverses écoles du département.



Quand je serai grande, je serai DDEN

Transports scolaires, la compétence à la Région Grand Est

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président de la République, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

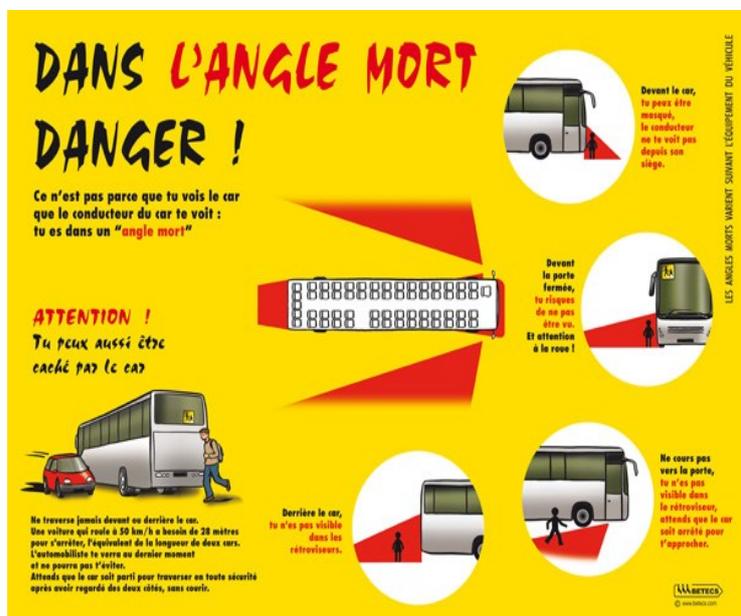
raines et Champagne-Ardenne. Ce transfert de compétence qui doit intervenir en septembre 2017 est précédé par la création de 12 agences territoriales dont celle de Troyes-Chaumont pour le département de l'Aube et le sud de la Haute Marne.

Un important travail d'harmonisation s'impose dans les 10 départements de la nouvelle région, car chacun a organisé sa compétence en fonction des territoires et des orientations politiques. Pour cette raison, les responsables locaux de l'A.N.A.T.E.E.P. (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) se sont réunis le 30 juin 2016 à Nancy et ont créé l'A.R.T.E.J. (Association Régionale pour les Transports Educatifs de Jeunes) du Grand Est.

Un de ses principaux objectifs est la recherche de la plus grande sécurité en matière de transport des élèves, du début de leur scolarité en maternelle à leur sortie du cycle secondaire. Car si les accidents graves sont heureusement rares, on constate chaque année un nombre non négligeable de petits incidents qui peuvent, dans certaines circonstances, se transformer en drames.

Notre collègue Alain Daurut, correspondant départemental de l'A.N.A.T.E.E.P. entend apporter sa contribution à toute action de sensibilisation à la sécurité dans les cars, à destination des élèves, mais aussi des organisateurs et professionnels des transports, enseignants et élus locaux. Les premières prises de contacts avec l'Inspection Académique, le Conseil Départemental, la Sécurité Routière de l'Aube et le Syndicat National des Transporteurs de Voyageurs ont suscité le plus grand intérêt.

Des exercices d'évacuation de car peuvent d'ores et déjà être réalisés à la demande des chefs d'établissements adressée à Madame Isabelle Jolliot, gestionnaire du réseau transport à l'Agence de Troyes, tél. 03 25 42 49 74 ou 06 42 64 76 15 courriel: isabelle.jolliot@grandest.fr



Ainsi, les transports scolaires auboisis, jusqu'alors organisés par le Conseil Départemental relèvent dorénavant de la compétence de la Région Grand Est regroupant les anciennes régions Alsace, Lor-

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Mises en place à la rentrée de septembre 2015, les N.A.P. ont mobilisé, durant la dernière année scolaire, de nombreux bénévoles œuvrant dans des associations très diverses. Cela explique sans doute l'évolution de l'offre et la disparité des activités proposées aux enfants. Mais pour être pérenne, une action ne peut pas reposer sur l'unique investissement de femmes et d'hommes qui donnent, sans y être tenu par un contrat formel, une partie de leur temps à la collectivité.

C'est ce qui a amené quelques municipalités à faire appel à des "professionnels", et, de ce fait, à demander une participation aux familles. Bien que souvent modeste, cette participation a conduit certains parents, déjà victimes de la crise sociale générale, à priver leurs enfants de N.A.P.

On assiste ainsi, là où l'offre est minime, à une baisse sensible de fréquentation qui risque, à terme, de rendre les animations payantes plus coûteuses pour les familles, voire même, dans les cas extrêmes, de les faire disparaître.

RECHERCHE D.D.E.N. DÉSESPÉRÉMENT

L'année 2016 a été marquée par un nombre encore trop important de démissions de délégués non compensées par de nouvelles adhésions. Alors que nous étions près de 220 en 2015, au 31 décembre nous n'avons pas enregistré 200 cotisations.

À une époque, le DDEN démissionnaire se cherchait un successeur dans son entourage. Cette pratique s'est hélas un peu perdue et nous assistons, au contraire, à des engagements trop éphémères de la part de personnes que nous sentions pourtant particulièrement motivées.

Le monde associatif souffre du manque de bénévoles dont, reconnaissons-le, le travail et la disponibilité ne sont pas toujours suffisamment appréciés par notre société toujours plus exigeante.

Il nous appartient de militer pour faire écho à nos actions, expliquer notre rôle dans le système éducatif et le valoriser. Ensemble, et aussi souvent que possible, agissons pour que le DDEN ne soit pas une espèce en voie d'extinction.

Les DDEN sont (toujours) sur la toile

Pour mieux faire connaître leurs actions, les délégués départementaux de l'éducation nationale utilisent depuis plusieurs années les outils informatiques.

Le nombre de visites enregistrées sur les sites Internet prouve l'importance de ce moyen de communication

Le site fédéral <http://www.dden-fed.org/>

Vous y trouverez un riche fonds documentaire qui vous aidera dans votre mission et un complément d'information sur ce qui se fait dans les Unions départementales.

Formation 2016-2017

Jamais deux sans trois...

Une matinée de mai 2016 a été consacrée à un échange entre DDEN, nouveaux ou non, et les membres du bureau autour des différents aspects de la fonction DDEN, comme en 2015.

Nous renouvelerons cette rencontre en mai 2017.

Le fonctionnement des conseils d'école, la législation, la procédure adaptée aux visites d'école, la communication et les relations entre les différents partenaires, la laïcité, le plan particulier de mise en sûreté, l'exercice incendie... et les questions autour de la sécurité n'auront plus de secret pour vous.

Vos retours nourriront notamment la synthèse départementale annuelle réalisée par Jean Danjin.

Le site départemental <http://10.dden-fed.org/>

Ouvert en 2015, il connaît, au vu du nombre de visites, un incontestable succès. Pour le faire vivre, nous renouvelons notre appel à contributions. Une manifestation exceptionnelle dans une école, une initiative susceptible d'intéresser la communauté éducative, le règlement d'un problème ou tout autre sujet peuvent nous être soumis.

Nous remercions par avance les président(e)s de secteurs de nous communiquer les textes et photos pouvant être publiés sous la rubrique « actualité » de notre site.

Le temps passé de la communale

Depuis de nombreuses années, des petits villages ruraux, confrontés entre autres problèmes, à la désertification, rencontrent des difficultés pour conserver la dernière classe de leur école. La communale, dont les plus anciens gardent précieusement le souvenir, où se côtoyaient petits et grands sous l'autorité du maître en blouse grise que tous appelaient respectueusement Monsieur l'Instituteur, cette école qui embaumait l'encre, la craie et les vieux livres est sur le point de disparaître.

On a bien essayé, parfois, de l'intégrer à un regroupement pédagogique intercommunal parce que, à plusieurs, on est plus fort. Mais voici qu'aujourd'hui il est question de pôles scolaires où les moyens matériels et humains seront optimisés pour être plus efficaces.

Alors qui, demain, se souviendra encore de la communale?

LA RESTAURATION SCOLAIRE EN QUÊTE DU BON GOÛT



La fédération nationale des DDEN a lancé, en septembre 2016, une enquête sur la restauration scolaire portant non seulement sur la qualité des repas servis, mais aussi sur l'organisation générale, le respect des règles d'accueil dans des locaux adaptés et la sécurité des demi-pensionnaires.

Seize formulaires nous sont parvenus à ce jour pour le département de l'Aube. Malgré ce faible échantillon, les résultats mettent en évidence de nombreux points positifs, notamment le fait que la préparation des repas est majoritairement confiée à des professionnels, ce qui garantit la sûreté alimentaire des mets qui sont servis aux enfants.

Tous les détails concernant cette enquête sont consultables sur notre site Internet départemental.

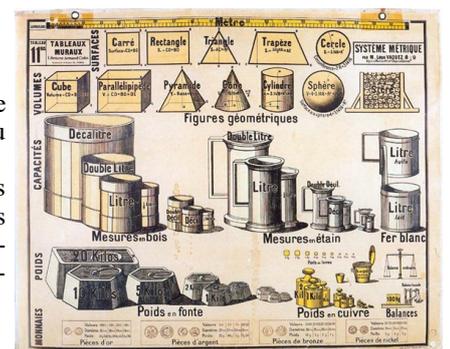


MUSÉE AUBOIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

Présidé par notre collègue Jean-Louis Humbert, le Musée est installé dans les locaux de l'ESPE et du CANOPE.

Vous pouvez l'aider en précisant, lors des conseils d'école, qu'il peut recueillir documents et matériels scolaires promis à la destruction, en incitant les professeurs et leurs élèves à visiter la salle de la communale de la III^{ème} République.

contact : 03 25 82 84 35



CONCOURS DES ÉCOLES FLEURIES

En 2015-2016, dix écoles ont participé au concours (5 élémentaires, 4 maternelles et une classe spécialisée)... une augmentation très encourageante de près de 43% par rapport à l'année scolaire 2014-2015.

La remise officielle des prix s'est déroulée le vendredi 17 juin à l'école élémentaire de Rosières en présence de Madame Raymonde Charpentier, Présidente de l'Union Départemental, Messieurs Jacky Lahaye, Conseiller Fédéral et Jean Danjin.



Hôtel à insectes réalisé par les élèves de l'école élémentaire de Bayel

Catégorie « écoles élémentaires »:

- 1^{ère} école de Bayel (prix départemental),
- 2^{èmes} (ex-aequo) écoles de Petit Mesnil et de Torvilliers (prix des jeunes jardiniers),
- 4^{èmes} (ex-aequo) écoles de Morvilliers et de Rosières (prix de la coopération)

Catégorie « écoles maternelles »:

- 1^{ère} école de Saint-Lupien (prix départemental),
- 2^{ème} école d'Onjon (prix spécial des jeunes jardiniers),
- 3^{ème} école de Bayel (prix des jeunes jardiniers écologiques),
- 4^{ème} école de Montier-la Celle (prix des jeunes jardiniers chercheurs).

Enseignement spécialisé

- 1^{ère} classe ULIS de l'école Guingoin de Sainte-Savine (prix départemental).

Notre Union a été à l'honneur au palmarès national. L'école maternelle de Saint-Lupien a obtenu un prix national des jeunes jardiniers et l'école élémentaire de Bayel a reçu un premier prix national, distinction relativement rare.

Nous félicitons vivement les enseignants et élèves de ces deux écoles.

COURRIER DE NOS PARTENAIRES



Mesdames, Messieurs les DDEEN,

La 72^{ème} campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté de la Jeunesse au Plein Air est lancée. A cette occasion, la JPA mobilise ses confédérés et tout particulièrement les DDEEN qui sont des partenaires fidèles de nos missions. Comme chaque année, cette campagne prend la forme d'une collecte de fonds par la vente de vignettes dans les établissements scolaires et auprès du public.

La Jeunesse au Plein Air est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance. Les sommes recueillies sont distribuées sous forme de bourses d'aides individuelles au départ en vacances collectives. En 2016, grâce aux écoles, donateurs et partenaires, 28 000 enfants en ont bénéficié. Pour notre département, ce sont 250 enfants aubois qui ont reçu une aide pour partir et ceci n'aurait pu être possible sans la participation indéfectible des DDEEN aubois.

Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien pour aider toujours plus d'enfants à partir en vacances collectives.

Vous avez reçu ou allez recevoir, des vignettes 2017 et un bon de solidarité individuel que vous pouvez adresser à notre comité départemental ou directement au siège national.

Vous remerciant pour votre engagement,

La présidente du comité JPA de l'Aube,

Séverine Hohler

L'Assemblée Générale de l'Union des DDEEN de l'Aube se tiendra le mercredi 22 mars 2017 à partir de 9 heures
Dans les locaux de l'E.S.P.E de Troyes, 6 avenue des Lombards
Avec la participation de Monsieur Daniel FOULON, Président de la Fédération Nationale
Votre présence est vivement souhaitée